

# Championnat du Rhône Métropole de Lyon

## M15 Masculins

### 2024/2025

### Déroulement du championnat

Le championnat est constitué de 19 équipes réparties en 2 poules de 6 équipes et une de 7 équipes, à l'issue des plateaux de brassage.

Le championnat se fera en match aller/retour.

Un titre de champion sera décerné dans tous les niveaux.

**Challenge du printemps** (niveaux 1 et 2): Etant donné que seulement 10 journées de championnat seront programmées pour les équipes des niveaux 1 et 2, un « challenge du printemps » sera mis en place à l'issue du championnat pour les équipes de ces niveaux.

Pour cette compétition les équipes seront réparties comme suit :

Les 4 premières équipes du niveau 1 entre elles.

Les 2 dernières équipes du niveau 1 et les 2 premières du niveau 2 entre elles.

Les 4 dernières équipes du niveau 2 entre elles.

Pour ce challenge, un système de handicap sera mis en place pour les équipes qui se sont déjà affrontées en championnat.

L'équipe ayant marqué moins de points que son adversaire au cours des rencontres aller/retour du championnat partira avec des points d'avance dans chaque set.

Calcul du handicap: Différence de points marqués entre les 2 équipes sur les matchs aller/retour divisé par le nombre de sets joués x 2/3

Le résultat est arrondi au nombre entier le plus proche (Ex 1,6 arrondi à 2; 3,4 arrondi à 3)

Dates des rencontres :

Niveaux 1 et 2		Niveau 3	
Championnat aller	Championnat retour	Championnat aller	Championnat retour
1 <sup>ère</sup> journée : 16/11/24	6 <sup>ème</sup> journée : 18/01/25	1 <sup>ère</sup> journée : 16/11/24	8 <sup>ème</sup> journée : 08/02/25
2 <sup>ème</sup> journée : 23/11/24	7 <sup>ème</sup> journée : 01/02/25	2 <sup>ème</sup> journée : 23/11/24	9 <sup>ème</sup> journée : 15/02/25
3 <sup>ème</sup> journée : 30/11/24	8 <sup>ème</sup> journée : 08/02/25	3 <sup>ème</sup> journée : 30/11/24	10 <sup>ème</sup> journée : 15/03/25
4 <sup>ème</sup> journée : 14/12/24	9 <sup>ème</sup> journée : 15/02/25	4 <sup>ème</sup> journée : 14/12/24	11 <sup>ème</sup> journée : 22/03/25
5 <sup>ème</sup> journée : 11/01/25	10 <sup>ème</sup> journée : 15/03/25	5 <sup>ème</sup> journée : 11/01/25	12 <sup>ème</sup> journée : 05/04/25
<i>Possibilité de report jusqu'au 22/03/2025</i>		6 <sup>ème</sup> journée : 18/01/25	13 <sup>ème</sup> journée : 12/04/25
<b>Challenge du Printemps</b>		7 <sup>ème</sup> journée : 01/02/25	14 <sup>ème</sup> journée : 17/05/25
05/04/25			
12/04/25			
17/05/25			

## Classement

Pour tous les niveaux, le classement s'effectue à raison de :

- Match gagné : 2 points
- Match perdu : 1 point
- Match perdu par pénalité : 1 point
- Match perdu par forfait : 0 point

Toute absence aux plateaux de brassage est sanctionnée d'une pénalité de -2 pts au classement au lancement du championnat, sauf pour raisons admises par la commission sportive (participation des joueurs de l'équipe à la coupe de France, sélection des joueurs au CRE...)

## Horaires des matchs

Les horaires des matchs indiqués sur le site sont les horaires des débuts des rencontres.

Les clubs doivent transmettre leurs horaires de rencontres au plus tard 10 jours avant la rencontre. Dans le cas contraire il ne pourra pas être imposé à l'équipe adverse d'être présente à l'heure demandée

Les matchs peuvent être placés soit le samedi (début du match en 13h30 et 18h) soit le dimanche (début du match entre 9h30 et 15h).

Vous pouvez également jouer en dehors de ces horaires ou en semaine avec accord de l'équipe adverse.

## Reports de matchs

Rappel : les demandes de report doivent automatiquement être faites via l'espace club du site fédéral.

## Résultats & Feuilles de match

- **Les résultats** devront être enregistrés au plus tard le lundi suivant la rencontre ou, pour les rencontres reportées en semaine, 48 h après la rencontre.

- **Les feuilles de matchs** seront à transmettre dans les 5 jours suivant la rencontre.

Une fois le score saisi, il vous est proposé de les télécharger directement sur le site fédéral.

Il est également possible de les transmettre par mail ([sportive69@volleyrhone.fr](mailto:sportive69@volleyrhone.fr)) ou par voie postale au siège du Comité du Rhône Métropole de Lyon.

A noter que ces feuilles de match sont en PJ du mail et également téléchargeables sur le site du Comité du Rhône Métropole de Lyon en page « Télécharger » onglet « sportive ».

Il est également possible d'utiliser la feuille de match électronique.

## Règlements

Comme toujours nous vous demandons d'être très vigilants sur les points de règlement suivants qui seront sanctionnés, s'ils ne sont pas respectés :

- Matchs reportés : En cas de match reporté, seuls les joueurs qualifiés à la date initiale de la rencontre peuvent être inscrits sur la feuille de match.
- Surclassements et DHO : Les joueurs doivent être en règle dès la première rencontre au niveau de la DHO et des surclassements sans quoi une sanction sera appliquée.

*Pour tous les points de règlement non précisés dans ce courrier, se référer au RGED.*

Pour la commission sportive  
Gilles Wojciechowski